

CHARTRE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS CULTURELS DE LA VILLE DE CANNES

Une offre culturelle en réponse aux attentes contemporaines pour une culture hors de toute contrainte commerciale ou partisane

NOUS NOUS ENGAGEONS

À vous offrir le meilleur accueil possible

- Horaires d'ouverture les plus larges possibles
- Réponses rapides et précises sur simple appel téléphonique
- Accès et orientation facilités par une signalétique adaptée
- Amélioration constante de l'accès aux personnes handicapées
- Accueil et prise en charge spécifiques pour les groupes (scolaires...)

À vous procurer une information complète

- Site Internet de la Ville de Cannes
- Information disponible dans les lieux culturels de la ville
- Disponibilité du personnel en place pour toute orientation et assistance
- Réflexion permanente sur la mise en valeur des collections et sur les prestations culturelles
- Programmation d'ateliers pédagogiques et animations

À garantir la sécurité des personnes et des biens

- Personnel habilité et formé
- Vidéoprotection et systèmes antivol

À garantir une offre diversifiée où tous les genres sont représentés

- Programmation pour tous les publics
- Politique d'acquisition de nouvelles collections et fonds

NOUS VOUS DEMANDONS

De vous conformer au règlement intérieur et de :

- respecter le personnel et le public présents sur chaque site, les œuvres ainsi que les lieux et les horaires d'ouverture et de fermeture.
- restituer les documents dans l'état où vous les avez empruntés et dans les délais requis

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

- Vous pouvez nous contacter à l'adresse dac@ville-cannes.fr et par téléphone au 04 97 06 44 90
- Des imprimés de suggestions sont à votre disposition sur chaque site

